tion aristocratique et des Albizzi sur la bourgeoisie et le peuple (*arts majeurs* et *arts mineurs*). Les Alberti furent rappelés après le retour des Médicis, en 1435.

ALBERTIE s. m. (al-bèr-tî). Helminth. Genre de vers systolides, vivant en parasites dans les lombrics et les limaces.

ALBERTINE (LIGNE), l'une des deux branches de la maison de Saxe, aujourd'hui dynastie régnante dans la Saxe royale. La branche Ernestine a conservé les duchés. Toutes deux sont issues d'Albert et d'Ernest, fils de l'électeur Frédéric II, qui se partagèrent la Saxe en 1485.

ALBERTINIE s. f. (al-bèr-ti-nî). Bot. Genre de plantes de la famille des composées et de la tribu des vernoniées. Il renferme des arbrisseaux qui habitent le Brésil.

ALBERTINIÉ, ÉE adj. (al-bèr-ti-ni-é — rad. *albertinie*). Bot. Qui ressemble à l'albertinie.

— s. f. pl. Division de la tribu des vernoniées, ayant pour type le genre albertinie.

ALBERTRANDY (Jean-Chrétien), jésuite et historien polonais, né à Varsovie en 1731, mort en 1808. Ses *Annales du royaume de Pologne* et son *Histoire d'Etienne Bathory* (en polonais) sont estimées.

ALBERTVILLE, ch.-lieu d'arrond. (Savoie), à 60 kil. N.-O. de Chambéry; pop. aggl. 2,634 hab. — pop. tot. 4,018 hab. L'arrond. a 4 cant., 41 comm., 35,408 hab. Fonderie importante et monumentale; beau pénitencier; terrasse fort curieuse.

ALBERZARIN s. m. (al-bèr-za-rain). Sorte de laine d'Espagne.

ALBESCENCE s. f. (al-bèss-san-se — du lat. *albus*, blanc). Etat de ce qui est blanc, de ce qui blanchit. Se dit principalement de l'aube du jour.

ALBESTROFF, ch.-lieu de cant. (Meurthe), arrond. de Château-Salins; pop. aggl. 716 hab. — pop. tot. 767 hab. Eglise remarquable, construite en 1327.

ALBI ou **ALBY**, ch.-lieu du dép. du Tarn, à 676 kil. de Paris, sur la rive gauche du Tarn; pop. aggl. 11,457 hab. — pop. tot. 15,493 hab. L'arrond. a 8 cant., 92 comm., 93,767 hab. Archevêché, cathédrale Sainte-Cécile, construite en 1382, consacrée en 1410, et achevée définitivement en 1512; vaste construction en brique, beau portail et clocher pyramidal, chapelles du XVe siècle, jubé très-élégant. — Eglise de Saint-Salvi, édifice du XIIIe siècle, construit sur l'emplacement d'une plus ancienne; tour fort remarquable de style byzantin, appartenant au VIIe siècle. — Hôtel de la préfecture, ancien palais épiscopal. — Pont d'Albi, construit vers 1035. — Chapelle de Saint-Michel, élevée sous le pontificat d'Alexandre II, remarquable par son ornementation bizarre. — Patrie du navigateur La Pérouse, dont on voit la statue sur une belle promenade nommée le Vigan. Albi eut beaucoup à souffrir dans les guerres des Albigeois.

ALBI, racine latine tirée de *albus*, blanc, et qui entre dans la composition d'un grand nombre d'adjectifs appartenant à l'histoire naturelle. Voici les principaux : ALBIBARBE (*albus*, blanc; *barba*, barbe), Qui a la barbe blanche. ‖ ALBICAUDE (*cauda*, queue), Qui a la queue blanche. ‖ ALBICAULE (*caulis*, tige), Qui a la tige blanchâtre. ‖ ALBICEPS (*caput*, tête), Qui a la tête blanche. ‖ ALBICOLLE (*collum*, cou), Qui a le col blanc. ‖ ALBICORNE (*cornu*, corne), Qui a les cornes blanches. ‖ ALBICOSTÉ (*costa*, côte), Se dit d'un coquillage dont les côtes offrent des raies blanches. ‖ ALBIDIPENNE (*penna*, plume), Qui a les ailes blanchâtres. ‖ ALBIFLORE (*flor*, *floris*, fleur), Qui porte des fleurs blanches. ‖ ALBILABRE (*labrum*, lèvre), Qui a le museau tacheté de blanc. ‖ ALBIMACULÉ (*macula*, tache), Qui est tacheté de blanc. ‖ ALBIMANE (*manus*, main), Qui a les tarses blancs. ‖ ALBINERVE (*nervus*, nerf), Se dit d'une plante dont les feuilles ont des nervures blanches. ‖ ALBIPÈDE (*pes*, *pedis*, pied), Qui a les pattes blanches. ‖ ALBIPENNE (*penna*, aile), Qui a les ailes blanches. ‖ ALBIROSTRE (*rostrum*, bec), Qui a le bec ou l'extrémité du museau blanc. ‖ ALBITARSE (*tarsus*, tarse), Qui a les tarses blancs. ‖ ALBIVEINÉ, (*vena*, veine), Même sens que *albinerve*. ‖ ALBIVENTRE (*venter*, ventre), Qui a le ventre blanc.

ALBICANTE s. f. (al-bi-kan-te). Bot. Espèce d'anémone à grandes feuilles.

ALBICORE s. m. (al-bi-ko-re). Ichthyol. Orthographe vicieuse du mot ALBACORE. V. ce mot.

ALBIFICATION s. f. (al-bi-fi-ka-si-on). V. ALBATION.

ALBIGEOIS (L'). Géogr. Ancien pays de France, dans le haut Languedoc; il tirait son nom d'Albi, sa capitale. Il est maintenant compris dans le dép. du Tarn, l'arrond. d'Albi, et la majeure partie de celui de Gaillac.

ALBIGEOIS, OISE s. et adj. (al-bi-joi, oize). Géogr. Habitant d'Albi ou de l'Albigeois; qui appartient à la ville d'Albi ou au pays qu'on appelait l'Albigeois.

ALBIGEOIS ou **CATHARES**. Hérétiques du XIIe siècle, répandus dans le midi de la France, chez lesquels les uns retrouvent les restes des manichéens, d'autres les successeurs des *Vaudois* ou *pauvres de Lyon*, et qui, en tout état de cause, peuvent être considérés comme les précurseurs des protestants. Leur nom d'*Albigeois* vient, suivant l'opinion commune, de ce que la ville d'Albi était leur siége principal, quoique, en réalité, ils fussent plus nombreux à Toulouse, à Narbonne et dans d'autres villes. Ces sectaires étaient protégés par Raymond, comte de Toulouse, Roger, vicomte de Béziers et d'Albi, et par plusieurs autres princes des contrées indépendantes du Midi. Dès l'an 1179, Alexandre III autorisa contre eux les persécutions, et son légat, Henri, abbé de Clairvaux, dévasta Lavaur et plusieurs autres villes. Innocent III prêcha contre eux une croisade d'extermination et précipita les Français du nord sur les riches contrées où ils dominaient (1209). Le fameux Simon de Montfort, et les légats P. de Castelnau (assassiné dès le commencement de sa mission), Milon et Arnaud Amalric, étaient à la tête des croisés; le zèle du premier était surexcité par l'espoir de posséder le comté de Toulouse, dont le pape lui avait assuré l'investiture, et dont il dépouilla en effet Raymond VI en 1215. Tous les barons et chevaliers du nord qui l'accompagnaient étaient également entraînés par la cupidité autant que par le fanatisme, et la plupart s'enrichirent des dépouilles des vaincus. Cette guerre prétendue sacrée dépassa en atrocités tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, et le souvenir exécré des exploits de Simon de Montfort est resté vivant dans les contrées méridionales comme celui des tueries du duc d'Albe dans les Pays-Bas. Au sac de Béziers, soixante mille personnes furent égorgées, sans distinction de catholiques ou d'albigeois. Avant l'assaut, le légat Arnaud Amalric avait dit : « Tuez-les tous; Dieu reconnaîtra les siens (V. TUER). » Les mêmes horreurs se renouvelèrent à Carcassonne, et généralement dans tous les lieux où triomphaient les croisés. Partout le bûcher et les plus horribles supplices achevaient, après le combat, l'œuvre de dépopulation et de mort. Simon de Montfort fut tué en 1218, en assiégeant Toulouse, la capitale du comté dont il avait reçu l'investiture. Raymond VI continua la guerre; mais lorsqu'il fut mort, son fils, Raymond VII, après une lutte disproportionnée, dut céder la plus grande partie de ses Etats à la couronne de France (1229). La plupart des albigeois avaient péri dans ces guerres, pendant lesquelles fut fondé par saint Dominique l'ordre des Frères prêcheurs, *pour l'extirpation de l'hérésie*. V. DOMINIQUE (saint), MONTFORT, ARNAUD, etc.

ALBIKIE s. f. (al-bi-kî). Bot. Genre de plantes de la famille des cypéracées.

ALBIMAÏDE s. m. (al-bi-ma-ï-de). Géogr. Nom d'un peuple d'Egypte d'origine grecque : *Les* ALBIMAÏDES *se révoltèrent dans la basse Egypte et furent détruits par les généraux du calife Almamon*. (Compl. de l'Acad.)

ALBIN s. m. Minér. V. ALBINE.

ALBIN, INE adj. (al-bain, i-ne — du lat. *albus*, blanc). Qui est de couleur blanche, de la blancheur des albinos : *Couleur* ALBINE. *Tache* ALBINE.

ALBINA s. f. (al-bi-na — du lat. *albus*, blanc). Femme albinos.

ALBINE s. f. ou **ALBIN** s. m. (al-bi-ne — du lat. *albus*, blanc). Minér. Un des noms de l'apophyllite.

ALBINE (sainte), Vierge qui subit le martyre en 249. Honorée le 16 décembre; selon quelques calendriers, le 26 septembre.

ALBINIE s. f. (al-bi-nî — de *Albin*, n. d'un natural. angl.). Entom. Genre d'insectes diptères, renfermant une seule espèce, dont la patrie est inconnue.

ALBINIQUE adj. (al-bi-ni-ke — rad. *albinos*). Qui appartient, qui a rapport aux albinos.

ALBINISME s. m. (al-bi-ni-sme — rad. *albus*, blanc). Térat. Anomalie congéniale d'organisation, consistant dans la diminution ou même l'absence totale du *pigment* ou matière colorante de la peau, des cheveux et des yeux (V. ALBINOS). L'albinisme s'appelle encore *leucopathie* (*leukos*, blanc; *pathos*, maladie), et *leucéthiopie* (*leukos*, blanc, et *éthiops*, éthiopien, nègre). Ce dernier mot vient de ce que l'albinisme n'a d'abord été observé que dans la race nègre.

— Bot. Etat maladif d'une plante, dont les parties vertes sont blanchies par suite de la résorption de la chlorophylle.

ALBINOS adj. et s. (al-bi-nôss — du portug. *albino*, venant lui-même du lat. *albus*, blanc). Qui est affecté d'albinisme : *A moins qu'elle ne soit blonde et presque* ALBINOS, *elle pense qu'elle peut sans scrupule permettre qu'on appelle, en vers, ses cheveux, des cheveux d'ébène*. (A. Karr.)

— **Encycl.** Les premiers auteurs qui ont écrit sur les *albinos* les considéraient comme une race distincte. Nous voyons dans l'*Essai sur les mœurs* que c'était l'opinion de Voltaire. Plus tard, on s'assura que les albinos peuvent se rencontrer dans les diverses races humaines et sous les divers climats; que, pas plus que les géants et les nains, ils ne constituent un type constant et pour ainsi dire spécifique; que la décoloration qui les caractérise est une modification accidentelle, une anomalie de l'organisation; en un mot, qu'ils appartiennent à la tératologie et non à l'ethnologie. Les *albinos*, outre les attributs de la race dont ils font partie, offrent les caractères suivants : leur peau est d'un blanc mat et blafard; c'est une couleur de linge ou plutôt de cire blanchie. Leurs cheveux, leurs sourcils, leurs cils, les poils de leur barbe sont aussi d'une teinte blanchâtre. Leurs yeux, qui ont l'iris rose, la pupille d'un rouge prononcé, ressemblent à ceux des lapins blancs et des perdrix. Le pigment, qui, dans l'état normal, enduit le derrière de l'iris et l'intérieur de l'œil, manquant aux *albinos*, ils ne peuvent supporter une lumière vive, et préfèrent l'obscurité au grand jour, ce qui leur a fait donner le nom d'*héliophobes*. Cette décoloration générale et cette faiblesse de la vue sont accompagnées souvent d'une taille médiocre et mal proportionnée, d'une constitution très-frêle, et de facultés intellectuelles très-peu développées. Les *albinos* sont d'autant plus communs sous un climat et dans une race que ce climat est plus voisin de l'équateur, et que la couleur de cette race est plus foncée. L'albinisme est surtout fréquent chez les nègres. Après ceux de la race nègre, les moins rares sont les *albinos* de la race américaine. L'albinisme paraît plus commun chez les femmes que chez les hommes, du moins dans la race nègre. Les albinos mâles de cette race sont impuissants; mais les femmes peuvent devenir mères. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire distingue l'albinisme en *complet*, en *partiel* et en *imparfait*. Le premier est caractérisé par la décoloration générale et complète de la peau. Dans le second, le défaut de coloration n'existe que dans une portion plus ou moins étendue du tégument. Enfin, la simple diminution de matière colorante constitue l'albinisme imparfait. On appelle *nègres pies* les nègres atteints d'albinisme partiel, c'est-à-dire tachetés de blanc sur diverses parties du corps. L'albinisme n'est pas exclusivement propre à l'espèce humaine; il se rencontre souvent chez les animaux : les lapins blancs, les souris blanches, les éléphants blancs, les corbeaux, les merles blancs, sont des animaux albinos. Cette affection provient de l'absence de pigment : comme il manque chez le fœtus jusqu'à une époque très-avancée de la vie intra-utérine, on a expliqué l'albinisme par un arrêt de développement.

ALBINOVANUS (C. Pedo), poëte latin, ami d'Ovide. Il ne reste de lui que des fragments d'un poëme épique sur l'expédition de Germanicus dans l'Océan septentrional. On lui attribue aussi, sur la mort de Drusus et de Mécène, des élégies qu'on place souvent à la suite des œuvres d'Ovide.

ALBINUS (Decius Clodius Septimus), général romain, prit la pourpre dans les Gaules à la mort de Pertinax (193). Septime Sévère marcha contre lui, le vainquit dans une sanglante bataille près de Lyon, le fit décapiter (197) et envoya sa tête à Rome, pour épouvanter les sénateurs qui avaient favorisé son élévation.

ALBINUS. Nom latinisé d'une famille de médecins allemands, dont le vrai nom était *Weiss*, qui signifie *blanc*. On distingue surtout : *Bernard* ALBINUS, né en 1653; il enseigna la médecine avec éclat à l'université de Leyde; — *Bernard* SIGEFROI, fils du précédent, l'un des plus grands anatomistes que l'Allemagne ait produits, professa également à Leyde, et mourut en 1770. Son frère, *Chrétien-Bernard*, mort en 1752, enseigna la médecine à Utrecht et publia des ouvrages estimés.

ALBION, géant, fils de Neptune, qui osa s'opposer à Hercule lors du passage de celui-ci dans la Gaule Narbonnaise. Le héros ayant épuisé ses flèches, Jupiter fit tomber une pluie de pierres sur Albion, qui en fut écrasé. Selon la fable, la plaine où eut lieu le combat est restée jonchée de pierres sur une étendue de plusieurs lieues. C'est le *Lapideus Campus* des Romains, et la *crau* d'aujourd'hui (de *craigh*, *amas de pierres*, dans les langues celtiques).

ALBION (al-bi-on — du lat. *albus*, blanc). Géogr. Nom donné à l'Angleterre à cause de la blancheur de ses falaises et de ses rochers, vus de loin, ou d'Albion, fils de Neptune. On trouve, dans quelques auteurs, les désignations d'*Albion inférieure* et d'*Albion ultérieure*, appliquées à l'Angleterre et à l'Ecosse. Ce mot s'emploie aujourd'hui, surtout en poésie, pour désigner l'Angleterre : *La sévère* ALBION *a renoncé à sa boxe*. (Proudh.)

> Allez en *Albion* : que votre renommée
> Y parle en ma faveur et m'y donne une armée.
> VOLTAIRE.

> C'est toi qui sus jadis enflammer le courage
> De ces fameux Normands dont le bras indompté
> Fit ployer d'*Albion* la rebelle fierté. CASTEL.

‖ Mais ce mot se retrouve principalement dans cette locution très-populaire chez nous : *la perfide Albion*, qui sert à caractériser la mauvaise foi, la perfidie traditionnelle du gouvernement anglais. Cette expression, d'abord poétique, est devenue en quelque sorte triviale, et personne n'oserait aujourd'hui l'employer sérieusement. C'est le *Punica fides* des Romains. Toutefois, il est bon d'ajouter qu'il n'y a pas entre les deux locutions une similitude complète; que l'expression française a plus de vérité que l'expression latine, et que Montesquieu ne dirait pas aussi justement ici : « Ce ne fut que la victoire qui décida s'il fallait dire la *foi romaine* ou la *foi punique*. »

ALBION (Nouvelle-), vaste contrée de l'Amérique du Nord, explorée en 1792 par Vancouver, habitée par des tribus indiennes, vivant de chasse et de pêche.

ALBIONE s. f. (al-bi-o-ne). Genre d'annélides, voisin des sangsues. Ces vers ont le corps cylindrique, aminci en avant et hérissé de verrues. La ventouse orale ou antérieure, séparée du corps par un fort étranglement, est en forme de godet, et la ventouse anale, fortement concave. L'albione épineuse, ou sangsue marine, est très-commune sur nos côtes; elle s'attache aux raies ainsi qu'à d'autres poissons.

ALBIONIEN, IENNE adj. (al-bi-o-ni-ain, è-ne — rad. *Albion*). Géogr. Qui appartient, qui a rapport à Albion, l'Angleterre, ou à ses habitants. ‖ On dit aussi ALBIONAIS, AISE.

ALBIONIEN, IENNE adj. (al-bi-o-ni-ain, iè-ne — rad. *albione*). Annél. Qui ressemble à une albione.

— s. f. pl. Section de la famille des hirudinées (sangsues), renfermant des espèces d'eau douce ou marines, qui vivent en parasites sur les poissons. Elle comprend deux genres : les albiones ou pontobdelles, et les hœmocharis ou ichthyobdelles.

ALBIQUE adj. (al-bi-ke — du lat. *albus*, blanc). Anc. minér. *Terre albique*, Variété blanche de terre sigillée; sorte de craie.

ALBIS (L'), chaîne de montagnes en Suisse, dans le canton de Zurich. En 1799, les Français, commandés par Masséna, en occupèrent les hauteurs.

ALBITE s. f. (al-bi-te — rad. *albus*, blanc). Minér. Nom donné au feldspath à base de soude.

ALBITTE (Antoine-Louis), conventionnel, né vers 1750, mort en 1812. Il fut député par la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative, puis à la Convention, siégea à la Montagne, vota la mort du roi, remplit des missions dans les départements et aux armées, et déploya beaucoup de rigueur contre les prêtres et les émigrés. Accusé d'être l'un des promoteurs de l'insurrection du 1er prairial an III, il échappa par la fuite au décret d'accusation, reparut après l'amnistie du 4 brumaire, entra sous le consulat dans l'administration militaire, et périt pendant la campagne de Russie.

ALBIZZI, nom d'une famille noble originaire d'Arezzo, et qui joua un grand rôle dans les troubles de Florence au XIVe siècle. Elle dirigeait le parti gibelin et aristocratique. Son chef, Pierre Albizzi, eut la principale part au gouvernement, de 1372 à 1378, et fut mis à mort après la révolution populaire des *Ciompi* (V. CIOMPI et LANDO). Son neveu, *Thomas Albizzi*, gouverna de 1382 à 1417, et éleva Florence au plus haut degré de splendeur. *Renaud Albizzi*, fils de Thomas, entraîna sa patrie dans de folles entreprises, et fut exilé en 1434.

ALBODACTYLE adj. (al-bo-dak-ti-le — du lat. *albus*, blanc, et du gr. *daktulos*, doigt). Entom. Se dit d'un papillon dont les ailes sont blanches et digitées.

ALBOIN, roi des Lombards (561-573), régnait sur la Norique et la Pannonie, lorsqu'il fut invité à passer en Italie par Narsès, disgracié par la cour de Constantinople. Il fit rapidement la conquête de la péninsule, moins Rome, l'exarchat de Ravenne et Venise, et il y fonda un nouvel Etat dont Pavie fut la capitale. Il périt assassiné par ordre de sa femme Rosemonde, pour l'avoir forcée, dans l'ivresse d'un festin, à boire dans le crâne de Cunimond, son père, roi des Gépides, qu'Alboin avait vaincu et tué dans un combat avant de pénétrer en Italie.

ALBOIS s. m. (al-boi). Bot. Nom vulgaire d'une espèce de cytise.

ALBOIZE DE PUJOL (Jules-Edouard), auteur dramatique français, a donné depuis 1830 une foule de pièces, en collaboration avec Ch. Desnoyers, Paul Foucher, Anicet Bourgeois et autres : le *Château des sept tours*, les *Chevaux du Carrousel*, *Jacques-Cœur*, la *Croix de Malte*, etc. Il écrivit aussi avec MM. Arnould et A. Maquet les publications un peu romanesques des *Prisons de l'Europe* et de l'*Histoire de la Bastille*.

ALBO LAPILLO DIEM NOTARE, mots lat. qui signif. Marquer un jour avec la pierre blanche, regarder un jour comme heureux.

Pour les Romains, le blanc était le symbole du bonheur, comme le noir était celui du malheur. On en trouve la preuve dans Horace et dans Perse :

> Alboque dies notanda lapillo....
> HORACE.

> Hunc, Macrine, diem numera meliore lapillo...
> PERSE.

Ces mots sont souvent rappelés en littérature :

« Lacenaire obéit à la nécessité dont il reconnaît la main de fer. « Le 31, j'ai un billet à « payer, voilà qui est bien; il faut être honnête « homme, je tuerai quelqu'un le 30. » Ainsi raisonne Lacenaire. « Les jours d'échéance, « disait-il, sont des jours rouges, et c'est une « faute que l'*albo notanda lapillo* du poëte « latin. » Horrible latiniste que ce Lacenaire! »
Revue de Paris.

« Si votre santé vous le permet, dit le Provençal au grand poëte, je réclame l'honneur de vous recevoir ce soir sous mon toit; ce sera une journée à marquer, comme dit l'ancien, *albo notanda lapillo*. » BALZAC.

ALBON, commune du dép. de la Drôme, arrond. de Valence; pop. aggl. 1,327 hab. — pop. tot. 2,507 hab.

ALBONA, petite ville des Etats autrichiens, en Illyrie, district de Trieste; 1,100 hab. Mines de charbon de terre; riche culture de vignes et d'oliviers; récolte d'excellents fruits.

ALBONI (Marietta), célèbre cantatrice, née à Cesena (Romagne), en 1824. Elève de Mme Bertolotti, elle reçut aussi les conseils de Rossini, débuta en 1841 à la Scala de Milan, obtint les plus brillants succès sur les grandes scènes de l'Europe, fut engagée aux Italiens de Paris, où elle chanta dans les principales pièces du répertoire; puis à l'Opéra, où elle joua sans désavantage le rôle de Fidès, du *Prophète*, auquel Mme Viardot avait donné tant d'éclat. Cette excellente cantatrice possède le contralto le plus étendu, le plus souple et le plus pur que l'on connaisse. Elle est un peu froide dans les situations dramatiques; mais elle rachète ce défaut par la grâce et la suavité de son chant et par la facilité et la richesse de sa vocalisation. Après de nombreuses courses artistiques dans les intervalles de ses engagements, elle est rentrée aux Italiens en 1857. Devenue par mariage marquise de Pepoli, elle n'en est pas moins restée *l'Alboni* pour le public qu'elle a tant de fois charmé.

ALBORAK ou **BORAK** (d'un mot arabe qui signif. *jeter des éclairs*; suivant d'autres, *blancheur éclatante*). Nom donné à la monture de Mahomet, quand il fit ce voyage nocturne que les mahométans célèbrent solennellement tous les ans, le 28 du mois de regeb. L'animal qui porta le Prophète au ciel dans cette fameuse nuit est nommé al Borak, à cause de sa splendeur, de son éclat. Il avait une taille et une figure qui tenaient de l'âne et du mulet. Mahomet fut porté au ciel et ramené sur la terre en moins de temps qu'il n'en faut pour un clin d'œil.

ALBORNOZ s. m. (al-bor-noze). Manteau des Maures, sorte de burnous.

ALBORNOZ (Gilles-Alvarez Carillo), archevêque de Tolède, né à Cuença vers 1300, mort à Viterbe en 1367. Obligé de quitter l'Espagne pour avoir blâmé les déréglements de Pierre le Cruel, il se réfugia à Avignon auprès du pape Clément VI, qui le fit cardinal. Chargé par Innocent VI de ramener l'Italie sous l'obéissance des papes (1353), il montra dans cette mission les talents d'un homme de guerre et d'un homme d'Etat, intéressa à son entreprise le fameux tribun Rienzi, réduisit successivement les tyrans féodaux, qui s'étaient emparés des possessions de l'Eglise, notamment le condottiere Malatesta, et conduisit lui-même Urbain V dans Rome, après avoir rétabli la puissance temporelle des papes, dont on peut le considérer en quelque sorte comme le fondateur au moyen âge.

ALBRAC (ORDRE d'), ordre hospitalier créé, vers 1120, dans le Rouergue, par un vicomte de Flandre, nommé Allard ou Adelard, pour protéger les voyageurs contre les malfaiteurs qui infestaient la montagne d'Albrac ou d'Aubrac, près de Rodez. Dans le principe, il se composait de frères armés pour fournir des escortes, de religieux pour desservir un hôpital, et d'ecclésiastiques pour remplir les fonctions sacrées. L'ordre existait encore au XVIIe siècle, mais il avait alors perdu son ancien caractère et n'était plus qu'une simple abbaye d'hommes suivant la règle de Saint-Augustin. Louis XIV le supprima en 1697, et ses revenus furent plus tard appliqués à l'entretien de l'Ecole militaire de Paris.

ALBRAN s. m. (al-bran). Chass. Petit canard sauvage de l'année, qui a encore ses premières plumes.

ALBRANDIE s. f. (al-bran-dî). Bot. Genre de plantes de la famille des morées, voisin du genre broussonetie ou mûrier à papier.

ALBRECHT (Guillaume), agronome allemand, né en 1786, mort en 1848. Il était conseiller du duc de Nassau, qui le mit à la tête d'une école d'agriculture expérimentale où se sont formés une foule d'élèves distingués, et qui a exercé l'influence la plus salutaire dans l'ouest de l'Allemagne. Il a aussi dirigé la publication des *Annales de la société d'agriculture de Nassau*, et publié des écrits agronomiques justement estimés.

ALBRECHT (Guillaume-Edouard), légiste allemand, né à Elbing (Prusse) en 1800, mort en 1876. Il enseigna le droit à Goettingue, puis à Leipzig, et fut un des professeurs les plus estimés. Son ouvrage le plus important a pour titre : *De la Possession comme source de l'ancien droit des choses en Allemagne*.

ALBRECHTSBERGER (Jean-George), savant harmoniste et habile organiste allemand, né dans la Basse-Autriche en 1736, mort en 1809, devint en 1772 organiste de la cour de Vienne, et, vingt ans après, maître de chapelle à la cathédrale de cette ville. Il était membre des académies de musique de Vienne et de Stockholm. Parmi les ouvrages estimés dont il est l'auteur, on cite surtout un traité élémentaire de composition dont Choron a donné une traduction française intitulée : *Méthode élémentaire de composition*. Il compta Beethoven au nombre de ses élèves.

ALBREDA, ville de la côte occidentale d'Afrique, dans le bassin de la Gambie; cédée par la France à l'Angleterre en 1856. L'établissement comprend quelques maisons en pierre, un terrain alentour et un village de 100 à 120 cases, habitées par des noirs mandingues. On exporte d'Albreda le riz, l'arachide et la cire. — Le commerce français y importe les rouenneries, les verroteries, le tabac, et le commerce anglais l'ambre, les tissus, les fusils.

ALBRET (maison D'), ancienne famille de la Gascogne qui remontait au XIe siècle, et dont les membres les plus connus sont : *Charles d'Albret*, comte de Dreux, qui commandait à la funeste journée d'Azincourt (1415), où il perdit la vie; — *Louis d'Albret*, cardinal, évêque de Cahors, mort en 1465; — *Jean d'Albret*, qui devint roi de Navarre par son mariage avec Catherine de Foix (1484); — *Jeanne d'Albret*, sa petite-fille, mère de Henri IV (V. JEANNE); — *César-Phébus d'Albret*, maréchal de France en 1654. En lui s'éteignit la descendance mâle de la maison d'Albret. Henri IV réunit le duché d'Albret à la couronne; Louis XIII, le Béarn et la basse Navarre.

ALBRET, ancien petit pays de France, aujourd'hui dans le dép. des Landes. Villes principales : Tartas et Nérac.

ALBUCA s. m. (al-bu-ka — du lat. *albus*, blanc). Bot. Genre de plantes de la famille des liliacées, renfermant une vingtaine d'espèces, presque toutes originaires du cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes bulbeuses, dont plusieurs sont cultivées dans nos jardins, à cause de la beauté de leurs fleurs.

ALBUCASIS (nom dérivé d'*Aboul-Kacim*), médecin arabe, né près de Cordoue, mort en 1107 de notre ère. Il est connu par un traité intitulé *Al-Tassrif* (c'est-à-dire *Exposition des matières*), dont les diverses parties ont été plusieurs fois traduites en latin. Cet ouvrage a joui pendant tout le moyen âge d'une grande autorité. C'est un bon résumé des connaissances médicales des Arabes. La partie qui traite de la chirurgie est surtout très-curieuse.

ALBUERA ou **ALBUHERA**, village d'Espagne, à 24 kil. de Badajoz; bataille meurtrière entre les Français, commandés par le maréchal Soult, et une armée anglo-espagnole, le 16 mai 1811.

ALBUFEIRA, petite ville du Portugal, sur l'océan Atlantique; 3,080 hab. Citadelle; port pouvant recevoir de gros bâtiments.

ALBUFÉRA, lac et marécage d'Espagne, sur les bords de la Méditerranée, à 15 kil. N. de Valence; victoire remportée en 1811 sur les Anglais par Suchet, qui devint duc d'Albuféra.

ALBUGINÉ, ÉE adj. (al-bu-ji-né — du lat. *albus*, blanc). Anat. Se dit des humeurs, membranes et tissus, remarquables par leur blancheur et leur consistance. ‖ *Humeur albuginée*, L'humeur aqueuse de l'œil. ‖ *Tunique albuginée de l'œil*, La sclérotique, vulgairement le *blanc de l'œil*. ‖ *Tunique albuginée du testicule*, Membrane forte et résistante qui enveloppe immédiatement le testicule, et qui présente supérieurement un renflement appelé *corps d'Hygmore*. ‖ *Fibre albuginée*, Nom donné par Chaussier à l'un des quatre genres de fibres élémentaires. La fibre albuginée est linéaire, cylindrique, tenace, rénitente, élastique, peu extensible, d'un blanc luisant et satiné; elle forme toujours des faisceaux ou fascicules, et constitue les tendons, les ligaments articulaires et les aponévroses. ‖ *Membrane albuginée profonde* et *membrane albuginée superficielle*, Noms donnés à deux des lames dont est formée la couche externe du derme, appelée *corps muqueux*.

— s. f. Anat. Tunique qui enveloppe immédiatement le testicule.

ALBUGINEUX, EUSE adj. (al-bu-ji-neu, eu-ze — du lat. *albus*, blanc). Anat. Blanchâtre : *Une peau* ALBUGINEUSE *sortit de ses yeux*. (Volt.)

ALBUGINITE s. f. (al-bu-ji-ni-te — du lat. *albus*, blanc). Pathol. Phlegmasie aiguë ou chronique du tissu albuginé ou fibreux : *La goutte, le rhumatisme, sont des* ALBUGINITES.

ALBUGO s. m. (al-bu-go — du lat. *albus*, blanc). Pathol. Tache blanche, opaque, qui se produit dans le tissu de la cornée transparente.

— **Encycl.** L'*albugo* est produit par un dépôt de lymphe plastique entre les lames de la cornée, dépôt qui se rattache constamment à une kératite; il diffère du *nuage* ou *nubécule*, en ce qu'il est plus opaque; du *leucôme*, en ce que ce dernier présente une tache plus dure, et presque toujours une dépression sensible et une couleur luisante. Dans l'*albugo*, le champ visuel est rétréci ou anéanti, selon le siége et l'étendue de la tache. On conçoit que si le dépôt existe sur les bords de la cornée et qu'il n'encombre pas la pupille, la vision n'est que rétrécie. Ce rétrécissement visuel est plus prononcé et plus incommode si la tache se rapproche du centre de la cornée. L'*albugo* est d'autant plus difficile à guérir qu'il est plus ancien et que le malade est plus âgé. On emploie à cet effet des topiques astringents. Il peut être utile d'enlever en quelque sorte à la tache ses racines, en excisant les petits vaisseaux variqueux de la conjonctive qui l'alimentent.

ALBULA, nom ancien du Tibre. ‖ Montagne de Suisse (Grisons), qui fait partie des Alpes rhétiennes.

ALBULE s. m. (al-bu-le — du lat. *albulus*, tirant sur le blanc). Ichthyol. Nom donné à des poissons de genres différents et à reflets argentés. On l'applique surtout à plusieurs espèces de saumons.

ALBUM s. m. (al-bomm — du lat. *album*, tablettes; dérivé de *albus*, blanc). Antiq. rom. Tablettes recouvertes d'un enduit de plâtre, sur lesquelles étaient inscrits les actes du préteur, les formules judiciaires, les procès en matière civile, etc. : *L'*ALBUM *était affiché dans un lieu public, et celui qui y portait la main pour effacer quelque chose était puni de mort*. (Encycl. méth.) ‖ Pl. des ALBUMS.

— Par anal. Portion de muraille que l'on blanchissait, afin d'y placer les inscriptions et les annonces du gouvernement.

— Aujourd'hui, Petit cahier, petit portefeuille, petit registre, etc., formant un recueil de souvenirs : *Dans les années de la vieillesse, un coup d'œil jeté sur un* ALBUM *fait repasser en quelques instants les principales époques de la vie, et peut fournir matière à de douces ou à de tristes réflexions*. (F. Ratier.) ‖ Cahier de papier blanc destiné à recevoir les productions des littérateurs ou des artistes : *Depuis deux ans, beaucoup de jeunes personnes avaient des* ALBUMS, *sur lesquels elles faisaient écrire des phrases plus ou moins grotesques par leurs amis et connaissances*. (Balz.) *Naguère, l'*ALBUM, *cet objet de luxe, ne se rencontrait que dans les hautes régions aristocratiques, dans les salons du monde élégant, sur la console de la femme à la mode*. (Guichardet.) *Les célébrités dans tous les genres doivent se croire vraiment malheureuses, et les* ALBUMS *doivent faire leur désespoir; car elles sont poursuivies, traquées par un essaim de femmes à la mode, qui sollicitent et obtiennent presque toujours une esquisse du peintre, quelques hémistiches du poëte, une romance du musicien*. (Encycl. du XIXe siècle.) *S'il passait une soirée dans l'intimité, il faisait des dessins charmants sur les* ALBUMS. (G. Sand.)

> Que bien longtemps cet *album* vous redise
> Qu'un chansonnier. . . . .
> Fut un moment la dupe de vos yeux.
> BÉRANGER.

> Sur cet *album*, enfant, quoi! tu veux que ce soir
> J'écrive quelques vers?... Non : ton âme oublieuse
> Ne s'en souviendrait plus quand j'aurais dit : Bonsoir!
> Enfant, je n'écrirai que deux mots : « Sois heureuse! »
> ***

— *Album de voyage*, Cahier sur lequel le voyageur prend des notes, écrit ses observations, fait ses croquis, etc. : *Dans le riche* ALBUM *de philosophie, de poésie, d'histoire, que Voltaire rapportait de Londres à Paris, il y avait sur Shakspeare des notes piquantes et curieuses*. (Villem.) *Un Anglais passant par Blois, où il n'avait vu que son hôtesse, qui était rousse et disgracieuse, écrivit sur son* ALBUM : « *Toutes les femmes de Blois sont rousses et acariâtres*. »

> J'ai toujours aimé les voyages.
> Un jour, ami lecteur, je vous dirai pourquoi.
> En galopant j'observe les usages;
> Mon *album* se noircit de tout ce que je voi.
> BÉRANGER.

‖ *Album d'artiste*, Cahier renfermant des essais, des ébauches, des esquisses : *Frappé de la perfection d'un semblable modèle, il ouvrit son* ALBUM *et essaya de faire un croquis de cet être bizarre*. (G. Sand.) ‖ *Album de photographies*, Recueil de portraits ou autres tableaux photographiques. ‖ *Album buvard*, Sorte d'album composé de feuilles de papier brouillard, et dont on se sert pour faire sécher l'encre d'une écriture fraîche.

— Titre donné à des recueils ou choix de morceaux tirés de divers auteurs, et destinés à servir de modèles et à orner la mémoire, ou pour donner à la jeunesse les premiers éléments d'une science : ALBUM *du jeune littérateur*. ALBUM *du jeune naturaliste*, etc.

ALBUMEN s. m. (al-bu-mènn — mot lat., formé de *albus*, blanc). Blanc d'œuf.

— Bot. Amas de sucs que la graine renferme sous ses téguments avec l'embryon, et qui doit servir à nourrir ce dernier pendant la première phase de son développement.

— **Encycl.** Ovol. L'*albumen* ou blanc d'œuf n'est qu'une dissolution aqueuse assez épaisse d'albumine, renfermée, comme l'humeur vitrée de l'œil, dans les espaces celluleux formés par une membrane très-mince et très-facile à déchirer. Il contient quelques traces de matière sucrée, et entre pour 60 parties sur 100 dans la composition de l'œuf de poule. Formé de trois dépôts successifs, il présente plus de consistance dans ses couches profondes que dans ses couches superficielles. Il est sécrété par l'oviducte, et vient envelopper le jaune qui chemine dans ce canal. L'*albumen* ou blanc d'œuf est destiné à fournir des matériaux nutritifs à l'embryon de l'oiseau.

— Bot. Le nom d'*albumen*, donné par les botanistes aux matériaux nutritifs répandus autour de l'embryon dans la graine, vient de l'analogie qui existe entre cette dernière et l'œuf des oiseaux. On l'appelle encore *endosperme* et *périsperme*. L'*albumen* n'existe pas dans les graines de toutes les plantes. Lorsqu'il manque, ce sont les cotylédons mêmes de l'embryon qui le remplacent dans ses fonctions de réservoir nutritif; aussi les cotylédons sont-ils minces, foliacés quand il existe, épais quand il manque. L'*albumen* est dit *farineux* ou *huileux*, selon qu'il renferme de la fécule ou de l'huile dans son tissu. On l'appelle *corné*, lorsqu'il a la dureté de la corne; dans ce cas, c'est de la cellulose qu'il contient. Il se forme dans le nucelle, tantôt dans le sac embryonnaire, tantôt hors du sac embryonnaire. Quelquefois il existe deux *albumens*, l'un dans le sac embryonnaire, *albumen interne*; l'autre en dehors, *albumen externe*. Gærtner ne donnait le nom d'*albumen* qu'à l'*albumen* externe; il appelait *vitellus* l'*albumen* interne, qu'il comparait au vitellus de l'œuf des oiseaux. Dans quelques rubiacées, l'*albumen* se présente sous la forme de grumeaux détachés les uns des autres, et alors il est dit *grumeleux*. Dans certaines plantes, par exemple dans le lierre, il présente des crevasses tapissées par les téguments : alors, il est désigné sous le nom d'*albumen ruminé*.

ALBUM GRÆCUM s. m. (al-bomm grékomm). Méd. Mots latins employés pour désigner la partie blanche des excréments du chien, séparée et séchée. On en faisait autrefois un médicament, auquel on attribuait des propriétés merveilleuses. Cette substance contient une grande quantité de phosphate de chaux, en raison des os dont le chien se nourrit. L'*album græcum* ne figure plus depuis longtemps dans la matière médicale.

ALBUMINE s. f. (al-bu-mi-ne — du lat. *albumen*, blanc d'œuf). Chim. Matière visqueuse blanchâtre, d'une saveur un peu salée, qui constitue l'un des principes immédiats des corps organisés.

— **Encycl.** L'*albumine* est une combinaison organique extrêmement répandue dans la nature. Elle forme la presque totalité du blanc d'œuf et du sérum du sang. Elle se trouve dans la plupart des liquides animaux, tels que le chyle, la lymphe, et dans plusieurs sécrétions, soit normales, soit pathologiques. L'humeur vitrée de l'œil n'est presque formée que d'*albumine*. Elle fait encore partie d'un grand nombre de tissus, et constitue l'un des principes essentiels de la substance cérébrale. Les tissus et les liquides végétaux contiennent également des quantités variables d'*albumine*. Elle est surtout abondante dans les haricots, les fèves, les asperges et dans les graines de plusieurs plantes oléagineuses. La différence d'origine avait fait admettre deux espèces distinctes d'*albumine*, qu'on désignait sous les noms d'*albumine animale* et d'*albumine végétale*; mais les chimistes paraissent s'accorder aujourd'hui à reconnaître l'identité de ces deux substances. L'*albumine* se compose de carbone, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote, avec de petites quantités de phosphore et de soufre. C'est cette dernière substance qui noircit les cuillers d'argent lorsqu'on mange des œufs cuits sur le plat ou à la coque; il en résulte un sulfure d'argent. C'est aussi au même principe qu'est due l'odeur d'acide sulfhydrique qu'exhalent les œufs en putréfaction. L'*albumine* se présente sous deux états distincts : l'*albumine soluble* et l'*albumine insoluble* ou *coagulée*. On obtient cette dernière en exposant l'*albumine* soluble à une température qui, suivant le degré de dilution, peut osciller entre 61° et 100°. L'alcool, la créosote et presque tous les acides précipitent en blanc l'*albumine*. L'acide acétique, s'il est en quantité suffisante, et l'acide phosphorique font exception. L'acide azotique, étant de tous les acides celui qui coagule le plus facilement l'*albumine*, sert à faire reconnaître la présence de ce corps dans les liquides de l'organisation animale. L'acide chlorhydrique concentré et bouillant dissout l'*albumine* en produisant une liqueur d'un beau bleu, réaction caractéristique propre à toutes les matières albuminoïdes. L'*albumine* se dissout dans les alcalis caustiques; elle forme des composés insolubles avec plusieurs sels métalliques, et en particulier avec le sublimé corrosif; aussi recommande-t-on, dans les empoisonnements occasionnés par cette dernière substance, l'emploi du blanc d'œuf. Cette même propriété fait employer le sublimé corrosif pour conserver les pièces anatomiques. La médecine emploie l'*albumine* dans le premier pansement des brûlures; on mêle dans du blanc d'œuf battu de l'alun en poudre ou de l'acétate de plomb liquide, et des linges trempés dans ce mélange sont appliqués sur les parties malades. L'*albumine* a reçu de nombreuses applications dans les arts; on s'en sert pour clarifier les sirops, les vins, les vinaigres, etc. A chaud, l'*albumine* se coagule et entraîne avec elle les impuretés. A froid, elle est coagulée par le tannin, et le même phénomène se produit.

ALBUMINÉ, ÉE adj. (al-bu-mi-né — rad. *albumine*). Bot. Se dit d'une graine pourvue d'albumen.

— Photogr. *Papier albuminé*, Papier que l'on enduit d'albumine pour lui donner une surface homogène et parfaitement plane et lisse, ce qui permet d'obtenir des images photographiques plus parfaites.

ALBUMINER v. a. ou tr. (al-bu-mi-né — rad. *albumen*). Enduire d'albumen du papier, de la toile, etc.

ALBUMINEUX, EUSE adj. (al-bu-mi-neu, eu-ze — rad. *albumine*). Chim. Qui contient de l'albumine, qui en a les caractères, les propriétés : *Liquide* ALBUMINEUX. *Le sel dissout les substances* ALBUMINEUSES *et facilite la digestion des graisses*. (F. Pillon.)

ALBUMINIFORME adj. (al-bu-mi-ni-for-me — de *albumine* et *forme*). Qui ressemble à l'albumine.

ALBUMINIMÈTRE s. m. (al-bu-mi-ni-mètre — de *albumine* et *mètre*). Appareil servant à déterminer, par la polarisation rotatoire ou par la coagulation, la quantité d'albumine contenue dans un liquide.

ALBUMININE s. f. (al-bu-mi-ni-ne — rad. *albumine*). Nom donné à un produit d'altération qu'on sépare de l'albumine du blanc d'œuf, en l'abandonnant à elle-même pendant un mois environ, à une température qui est au-dessous de zéro.

ALBUMINO-CASÉEUX, EUSE adj. et s. m. (al-bu-mi-no-ka-zé-eu, eu-ze — de *albumine*, et du lat. *caseum*, fromage). Chim. Nom sous lequel on désigne une substance particulière trouvée dans les amandes, et qui tient de l'albumine et de la matière caséeuse. On la nomme aussi AMYGDALINE. ‖ Le mot *albumino* se combine encore avec les adjectifs *fibreux, gélatineux, glutineux*, etc., pour désigner des matières où l'albumine se combine à la fibrine, à la gélatine, au gluten, etc.

ALBUMINOÏDE adj. (al-bu-mi-no-i-de — de *albumine*, et du gr. *eidos*, forme). Chim. De la nature de l'albumine : *On opère au liquide une petite quantité de matières* ALBUMINOÏDES. (V. Borie.)

— *Matières albuminoïdes*, Groupe de corps azotés neutres, incristallisables, décomposables au feu, putrescibles, assimilables, et par conséquent nutritifs : telles sont l'albumine, la fibrine et la caséine animales et végétales.

— **Encycl.** Les matières *albuminoïdes* présentent trois réactions caractéristiques : 1° elles se colorent en rouge par le réactif de Millon, qui est un mélange d'azotate et d'azotite de mercure ; 2° bouillies avec de l'acide chlorhydrique concentré, elles s'y dissolvent en donnant à la liqueur une teinte bleue ; 3° elles se dissolvent dans la potasse et la soude caustique.

ALBUMINOSE s. f. (al-bu-mi-no-ze — rad. *albumine*). Chim. Produit final de la digestion des matières albuminoïdes. L'*albuminose* diffère de l'albumine proprement dite en ce qu'elle ne donne pas de précipité par les acides et ne se coagule point par la chaleur.

— Méd. *Albuminose chronique*. Nom donné par Engel à la pléthore.

ALBUMINOSO-SUCRÉ, ÉE adj. (al-bu-mi-no-zo su-kré — de *albumine* et *sucre*). Chim. Qui tient de la nature de l'albumine et de celle de la matière sucrée.

ALBUMINURIE s. f. (al-bu-mi-nu-ri — de *albumine* et du gr. *ourein*, uriner). Méd. Présement d'albumine ; affection des reins caractérisée par ce symptôme.

— **Encycl.** I. *Albuminurie considérée comme symptôme*. La présence de l'albumine dans les urines s'observe dans un certain nombre d'états pathologiques, dans la scarlatine, le choléra, l'érésipèle, la pneumonie et le typhus. Elle est fréquente chez les femmes pendant la grossesse. L'*albuminurie* ne devient inquiétante comme symptôme que lorsqu'elle est permanente. Les deux moyens par excellence pour constater le symptôme albuminurie sont l'acide nitrique et la chaleur, qui ont la propriété de coaguler l'albumine. L'acide nitrique ne doit être mis que goutte à goutte, parce que, mis en excès, il redissout ou rend moins apparent le précipité.

II. *Albuminurie considérée comme maladie spéciale*. Cette maladie, appelée aussi *maladie de Bright*, du nom du médecin anglais qui la signalée et décrite pour la première fois, et *néphrite albumineuse* par M. Rayer, a pour caractère fondamental la présence constante de l'albumine dans l'urine. Cette affection débute d'une manière plus ou moins lente. Des douleurs sourdes à la région lombaire, puis de l'œdème commençant par la face, telles en sont les premières manifestations. Bientôt l'œdème s'étend et passe à l'état d'anasarque ; l'embonpoint et les forces diminuent ; l'organisme tombe dans un véritable état cachectique. On voit alors se manifester des *hydropisies par épanchement* dans les grandes cavités séreuses de l'économie, telles que la plèvre, le péritoine, le péricarde ; des accidents se produisent du côté du cœur et du poumon, et souvent des vomissements répétés et une diarrhée colliquative emportent le malade. Les reins passent successivement par les lésions suivantes : d'abord ils sont le siége d'une stase sanguine qui en augmente le volume et qui leur donne une teinte d'un rouge violacé très-prononcé ; puis ils se décolorent peu à peu, se recouvrent de granulations blanches semblables à des grains de semoule, et enfin diminuent de volume et s'atrophient en se déformant. Les causes de l'*albuminurie* sont à peu près inconnues. Quelques pathologistes accusent l'impression du froid humide, l'abus des boissons alcooliques, etc. Dans la première période de la maladie, on lui oppose les moyens antiphlogistiques tels que la saignée, les sangsues, les vésicatoires, etc. Dans les périodes suivantes, toute espèce de traitement paraît jusqu'ici à peu près inutile.

ALBUNÉE s. f. (al-bu-né — nom mythol.). Crust. Genre de crustacés de l'ordre des décapodes et de la famille des macroures. On n'en connaît encore que deux espèces, dont une habite les mers d'Asie.

ALBUNÉE, ALBUNA ou **ALBULA**, sibylle ou nymphe à laquelle étaient consacrés, près de Tibur, un bois, une grotte, une fontaine et un temple, que l'on voit encore à Tivoli, au-dessus de l'abîme dans lequel se précipite l'Anio. Suivant Lactance, on avait trouvé dans le lit de ce fleuve la statue de la sibylle tenant un livre à la main.

ALBUQUERQUE, bourg considérable du Brésil, sur la rive droite du haut Paraguay, dans la province de Mato-Grosso. Les navires étrangers y font le cabotage.

ALBUQUERQUE (Alphonse, duc D'), surnommé *le Grand*, le *Mars portugais*, navigateur, fondateur de la puissance portugaise dans l'Inde, né en 1453, à Albandra, près de Lisbonne, d'une ancienne et illustre famille. Il fut élevé à la cour d'Alphonse V, entra dans le service de mer sous Jean II, se distingua par quelques entreprises hardies dans les nouveaux établissements de l'Inde, et fut nommé vice-roi des Indes orientales par le roi Emmanuel (1509). Il signala les débuts de son gouvernement par la conquête de Goa, place très-importante, qui devint le centre du commerce et de la puissance des Portugais en Orient, et ne tarda pas à soumettre ensuite le reste du Malabar, Ceylan, les îles de la Sonde et la presqu'île de Malacca. En 1514, il s'empara d'Ormuz, à l'entrée du golfe Persique. Le roi de Perse envoya alors demander un tribut au vainqueur, qui fit apporter devant les ambassadeurs des sabres, des grenades et des boulets : *Voilà*, leur dit-il, *la monnaie des tributs que paye mon maître*. Albuquerque devint alors si puissant, que les peuples et les monarques de l'Orient lui faisaient demander l'alliance et la protection du Portugal. Tranquille enfin après tant de succès dans le centre de ses conquêtes, il reprima la licence des Portugais, organisa l'administration, fit régner la justice et l'ordre dans toutes les colonies, et raffermit parmi ses troupes la discipline militaire, qui s'était affaiblie dans le cours de ses différentes expéditions. Toutes ses actions, tous ses projets portent l'empreinte d'un génie supérieur. C'est ainsi que pour détruire Suez et ruiner l'Egypte, qui disputait aux Portugais l'empire commercial de l'Asie, il se concertait avec le négus d'Abyssinie afin de détourner le cours du Nil en lui ouvrant un passage pour se jeter dans la Mer Rouge. Mais il n'eut pas le temps d'accomplir ce gigantesque projet, qui eût desséché l'Egypte et en eût fait un désert inhabitable. A tous les titres qu'avait ce grand homme à la reconnaissance de ses concitoyens et au respect de la postérité, il ne manquait que la consécration du malheur, et elle ne lui fit pas défaut. Des courtisans jaloux le dépeignirent au roi comme un ambitieux qui aspirait à la souveraineté des Indes ; Emmanuel le destitua et lui donna pour successeur Lopès-Soarez, son ennemi personnel. Accablé de douleur, il mourut en 1515 à Goa, à bord du vaisseau qui devait le ramener en Europe. Le roi de Portugal, détrompe trop tard, lui écrivit une lettre découverte récemment et qui le confirmait dans ses gouvernements, mais qui n'arriva qu'après la mort du héros, dont il honora la mémoire par de longs et inutiles regrets.

A toutes les qualités qui font le grand homme de guerre, Albuquerque joignait les vertus qui font honorer l'homme privé. Il était loyal, désintéressé, juste, actif, sobre et humain. On lui reproche cependant quelques actes de cruauté. Il n'en est pas moins du petit nombre de ceux qui ne firent pas maudire le nom européen dans ces contrées lointaines, et son souvenir resta en telle vénération parmi les Indiens, que longtemps après sa mort ils allaient en pèlerinage à son tombeau pour lui demander justice de la tyrannie de ses successeurs. Son fils a rédigé, d'après ses papiers, les *Commentaires du grand Alphonse d'Albuquerque*, Lisbonne, 1576.

ALBUQUERQUE (Mathias), général portugais, mort à Lisbonne en 1646. Il prit une part active à la révolution qui affranchit le Portugal de la domination espagnole, et affermit le trône du nouveau roi Jean IV, par la victoire décisive de Campo-Mayor (1644).

ALBURNE s. f. (al-bur-ne). Ichthyol. Syn. d'*alburnus*.

ALBURNOÏDE s. m. (al-bur-no-ï-de — du lat. *alburnum*, cytise, aubier, et du gr. *eidos*, forme.) Bot. Qui ressemble à l'alburnum.

— s. f. pl. Division du genre cytise, caractérisée par ses fleurs blanches.

ALBURNUM s. m. (al-bur-nomm). Bot. Nom scientifique de l'aubier.

ALBUS s. m. (al-buss — du lat. *albus*, blanc). Petite monnaie d'Allemagne qui vaut 2 kreutzers.

ALBY, ch.-lieu de cant. (Haute-Savoie), arrond. d'Annecy ; pop. agrégé, 366 hab. — pop. tot. 1,126 hab. ‖ Ch.-lieu du départ. du Tarn. V. ALBI.

ALBY (Ernest), littérateur, né à Marseille en 1809. Il a publié des romans historiques : *Catherine de Navarre ; les Brodeuses de la reine ; les Prisonniers d'Abd-el-Kader ; les Vêpres marocaines*, etc.

ALCA s. f. (al-ka). Ornith. Nom scientifique du genre pingouin.

ALCAÇAR-QUIVIR, ville d'Afrique, fondée par le calife Al-Mansor. Léon l'Africain rapporte qu'un soir, ce prince s'étant egaré à la chasse, reçut l'hospitalité dans la cabane d'un pêcheur ; il lui fit construire, pour récompense, plusieurs maisons entourées de murailles, qui devinrent l'origine de cette ville. L'armée portugaise qui, en 1758, venait à la conquête du Maroc sous les ordres de son roi, le chevaleresque Sébastien, livra bataille à Abdel-Melek dans les plaines d'Alcaçar-Quivir. Sébastien perdit la bataille et la vie. V. l'article suivant.

Alcaçar-Quivir (BATAILLE D'). Cette bataille célèbre, qui marque de nombreuses pages dans les légendes portugaises, a été magnifiquement décrite par Vertot dans ses *Révolutions de Portugal*. C'est sa relation que nous allons donner ici. Jamais la plume de l'historien des *Révolutions* n'a été à la fois plus élégante, plus imagée et plus energique.

« Muley-Mohammed avait succédé à Abdallah, son père, dernier roi de Maroc ; mais Muley-Abdel-Melek, son oncle paternel, prétendit qu'il n'avait pas dû monter sur le trône à son préjudice et contre la loi des cherifs, qui appelait successivement à la couronne les frères du roi préferablement à ses enfants. Ce fut le sujet d'une guerre sanglante entre l'oncle et le neveu. Muley-Abdel-Melek, prince plein de valeur et aussi grand politique que grand capitaine, forma un puissant parti dans le royaume, et gagna trois batailles contre Mohammed, qu'il chassa de ses Etats et de l'Afrique.

« Le prince dépouillé passa la mer et vint chercher un asile à la cour de Portugal ; il representa à Sébastien que, malgré sa disgrâce, il avait encore conservé en Afrique un grand nombre de partisans secrets qui n'attendaient que son retour pour se déclarer ; qu'il apprenait d'ailleurs qu'Abdel-Melek était attaqué d'une maladie mortelle qui le consumait insensiblement ; que le prince Hamet, frère d'Abdel-Melek, était peu estimé dans sa nation ; que, dans cette conjoncture, il n'avait besoin que de quelques troupes pour paraître sur les frontières ; que sa présence ferait déclarer en sa faveur ses anciens sujets, et que, si par son secours il pouvait recouvrer sa couronne, il la tiendrait à foi et hommage de celle de Portugal, et même qu'il la verrait avec plus de plaisir sur sa tête que sur celle d'un usurpateur. Sébastien, qui n'avait l'esprit rempli que de vastes projets de conquêtes, s'engagea avec plus d'ardeur que de prudence à marcher lui-même à cette expédition ; il fit des caresses extraordinaires au roi maure et lui promit de le rétablir sur le trône, à la tête de toutes les forces du Portugal ; il se flattait d'arborer bientôt la croix sur les mosquées de Maroc. En vain les plus sages de son conseil tâcherent de le détourner d'une entreprise si précipitée ; son zèle, son courage, sa présomption, défiant ordinaire de la jeunesse et souvent celui des rois, les flatteurs même inseparables de la cour des princes, tout ne lui promettait que des victoires faciles et glorieuses. Ce prince, entêté de ses propres lumières, ferma l'oreille à tout ce que ses ministres purent lui representer, et comme si la souveraine puissance donnait une souveraineté de raison, il passa outre, malgré les avis de son conseil, et il entreprit, avec une armée à peine composée de treize mille hommes, de détrôner un puissant roi et le plus grand capitaine de l'Afrique.

« Abdel-Melek, averti des desseins et du débarquement du roi de Portugal, l'attendait à la tête de toutes les forces de son royaume ; il avait un corps de quarante mille hommes de cavalerie, la plupart vieux soldats aguerris, mais qui étaient encore plus redoutables par l'expérience et la capacité du prince qui les commandait que par leur propre valeur. A l'egard de son infanterie, à peine avait-il dix mille hommes de troupes reglées, et il ne faisait pas grand fond sur ce nombre infini d'*Alarbes* et de milices qui étaient accourus à son secours, mais plus pressés à piller qu'à combattre et toujours prêts à fuir ou à se déclarer en faveur du victorieux. Abdel-Melek ne laissa pas de s'en servir pour harceler l'armée chrétienne ; ces infidèles répandus dans la campagne venaient à tout moment escarmoucher à la vue du camp, et ils avaient des ordres secrets de lâcher pied devant les Portugais pour les tirer des bords de la mer où ils étaient retranchés, et pour entretenir par une peur simulée la confiance téméraire de Sébastien. Ce prince, plus brave que prudent et qui voyait tous les jours que les Maures n'osaient tenir devant ses troupes, les tira de ses retranchements et marcha contre Abdel-Melek comme à une victoire certaine ; le roi barbare s'éloigna d'abord comme s'il eût voulu éviter d'en venir à une action décisive ; il ne laissait paraître que peu de troupes ; il fit même différentes propositions à Sébastien, comme s'il se fût dédié du succès de cette guerre. Le roi de Portugal, qui croyait qu'il lui serait plus difficile de joindre les ennemis que de les vaincre, s'attacha à leur poursuite, mais Abdel-Melek ne le vit pas plus tôt éloigné des bords de la mer et de sa flotte, qu'il tint ferme dans la plaine, et il étendit ce grand corps de cavalerie en forme de croissant pour enfermer toute l'armée chrétienne. Il avait mis son frère Hamet en tête de ce corps, mais comme il n'était pas prévenu en faveur de son courage, il lui dit que c'était uniquement à sa naissance qu'il devait ce commandement, mais que s'il était assez lâche pour fuir, il l'étranglerait de ses propres mains, et qu'il fallait vaincre ou mourir.

« Il se voyait lui-même, et sa faiblesse était si grande, qu'il ne douta point qu'il ne fût arrivé à son dernier jour ; il n'oublia rien dans cette extrémité pour le rendre le plus beau de sa vie. Il rangea lui-même son armée en bataille et donna tous ses ordres avec autant de netteté d'esprit que s'il eût été en parfaite santé. Il étendit même sa prévoyance jusqu'aux événements qui pourraient arriver par sa mort, et il ordonna aux officiers dont il était environné que, s'ils expirait pendant la chaleur du combat, on en cachât avec soin la nouvelle, et que, pour entretenir la confiance des soldats, on feignît de venir prendre ses ordres, et que, sitôt après, on le portât s'asprocher sant à l'ordinaire de sa litière comme s'il eût été encore en vie. Il se fit ensuite porter dans tous les rangs de l'armée, et autant par signes et par mouvements que par des discours, il exhorta les Maures à combattre generesement pour la défense de leur religion et de leur patrie.

« La bataille commença de part et d'autre par des decharges d'artillerie ; les deux armées s'ébranlèrent ensuite et se chargerent avec beaucoup de fureur ; tout se mêla bientôt. L'infanterie chrétienne, soutenue des yeux de son roi, fit plier sans peine celle des Maures, la plupart composée d'Alarbes et de ces vagabonds dont nous venons de parler. Le duc d'Aveiro poussa même un corps de cavalerie, qui lui était opposé, jusqu'au centre et à l'endroit qu'occupait le roi de Maroc ; ce prince, voyant arriver ses troupes en désordre et fuyant honteusement devant un ennemi victorieux, se jeta à bas de sa litière, et, plein de colère et de fureur, il voulait, quoique mourant, les ramener lui-même à la charge. Ses officiers s'opposaient en vain à son passage, il se fit faire jour à coups d'épée ; mais ces efforts achevant de consumer ses forces, il tomba évanoui dans les bras de ses écuyers ; on le remit en litière, et il n'y fut pas plus tôt qu'avant posé son doigt sur sa bouche comme pour recommander le secret, il expira dans le moment et avant même qu'on eût pu le conduire jusqu'à sa tente.

« Sa mort demeura inconnue aux deux partis ; les chrétiens paraissaient jusque-là avoir de l'avantage, mais la cavalerie maure, qui avait gagné un grand cercle, se resserrait à mesure que les extrémités s'approchaient, acheva d'envelopper la petite armée de Sébastien. Les Maures chargerent ensuite de tous côtés la cavalerie portugaise. Ces troupes ébranlées par le nombre tombèrent en se retirant sur leur infanterie, et elles y portèrent la crainte, le désordre et la confusion. Les Maures se jetèrent aussitôt, le cimeterre à la main, dans ces bataillons ouverts et renversés, et ils vainquirent sans peine des gens étonnés et déjà vaincus par une frayeur generale. Ce fut moins dans la suite un combat qu'un carnage, et comme ils étaient enveloppés de tous côtés, ils rencontraient partout l'ennemi et la mort. L'imprudent Sébastien perit dans cette occasion, soit qu'il n'eût pas été reconnu dans le désordre d'une fuite, ou qu'il eût voulu se faire tuer lui-même pour ne pas survivre à la perte de tant de gens de qualité que les Maures avaient massacrés, et que lui-même avait pour ainsi dire entraînés à cette boucherie. Muley-Mohammed, auteur de cette guerre, chercha son salut dans la fuite, mais il se noya en passant la rivière de Mûcazen. — Ainsi périrent dans cette journee (4 août 1578) trois grands princes et trois grandes puissances de Michel Cervantes et de Solis ; 5,800 hab.

ALCALA-LA-RÉAL, ville d'Espagne, à 32 kil. S.-O. de Jaen ; 4,800 hab. Victoire du général Sébastiani sur les Espagnols, en 1810. Le district du même nom renferme environ 14,000 hab.

ALCALAMIDE s. f. (al-ka-la-mi-de — de *alcali* et de *amide*). Chim. Nom générique donné à des corps qui représentent de l'ammoniaque dans laquelle l'hydrogène, remplacé à la fois par un radical d'alcool ou d'aldehyde et par un radical d'acide. Gerhardt découvrit en 1845 les premières *alcalamides* (oxamide, benzamilide) ; elles contiennent les éléments d'un alcali organique et d'un acide, moins les éléments de l'eau. Les alcalamides sont distinguées en *secondaires* et en *tertiaires*, suivant que la substitution porte sur deux ou sur trois équivalents d'hydrogène du type ammoniaque.

ALCALESCENCE s. f. (al-ka-lèss-san-se — rad. *alcali*). Mouvement par lequel une liqueur devient alcaline. « Etat des substances animales et végétales dans lesquelles il s'est formé spontanément de l'ammoniaque.

— *Alcalescence des humeurs*, Nom sous lequel on désignait, dans l'ancienne médecine, la simple disposition des corps à éprouver la fermentation alcaline et putride.

ALCALESCENT, ENTE adj. (al-ka-lèss-san, an-te — rad. *alcali*). Chim. Qui prend ou qui a déjà les propriétés alcalines : *Nous les corps qui contiennent du gaz azote peuvent devenir* ALCALESCENTS. (Orfila.)

ALCALI s. m. (al-ka-li — de l'arab. *al*, le, et *kali*, nom d'une plante marine d'où l'on retire la soude et que les botanistes appellent *salsola soda*). Chim. Groupe de composés qui ont pour caractères distinctifs de verdir le sirop de violette, de rougir la couleur jaune de curcuma, de rétablir les couleurs bleues des végétales rougies par les acides, et de se combiner avec ces derniers pour former des corps désignés sous le nom de sels. Le mot alcali avait autrefois un sens tout à la fois plus restreint et plus étendu qu'aujourd'hui. D'une part, il ne s'appliquait qu'à trois des substances qui portent aujourd'hui ce nom, la potasse, la soude et l'ammoniaque ; de l'autre, il servait à désigner indistinctement ces substances et leurs carbonates : *Les* ALCALIS *ont la plus grande tendance à s'unir avec les acides.* (ACAD.) *Les* ALCALIS, *injectés dans les veines d'un animal vivant, coagulent le sang, tandis que, hors du corps, ils le dissolvent.* (Virey.)

Alcalis aérés, Nom donné autrefois aux carbonates alcalins, parce qu'ils résultent de la combinaison des alcalis avec l'acide aérien (acide carbonique). ‖ *Alcalis doux*, Nom donné autrefois à ces mêmes carbonates, parce qu'ils ne sont pas doués de la causticité, comme les alcalis purs. ‖ *Alcalis effervescents*, Nom donné autrefois à ces mêmes carbonates, en raison de l'effervescence qu'ils font avec les acides. ‖ *Alcalis caustiques*, Nom donné autrefois aux alcalis purs, en raison de leur action caustique sur les tissus et par opposition aux alcalis doux. ‖ *Alcalis fixes*, Nom donné autrefois à la potasse et à la soude, par opposition à l'alcali volatil. ‖ *Alcali volatil*, Nom donné à l'ammoniaque liquide, en raison de sa volatilité. ‖ *Alcali animal*, Nom donné autrefois à l'ammoniaque, parce qu'elle est un des produits ordinaires de l'altération des matières animales. ‖ *Alcali végétal*, Nom donné autrefois à la potasse, parce qu'elle se trouve en grande quantité dans les végétaux. ‖ *Alcali minéral, alcali marin*, Noms donnés autrefois à la soude, parce qu'elle fait la base du sel marin ou chlorure de sodium, qui est très-répandu dans le règne minéral. ‖ *Alcali déliquescent*, Nom donné autrefois à la potasse, parce qu'elle tombe en déliquium et devient entièrement liquide en absorbant l'humidité de l'air. ‖ *Alcali du nitre, alcali du tartre*, Noms donnés autrefois à la potasse, parce qu'on la retire du nitre et du tartre.

— **Encycl.** Dans le langage actuel de la chimie, on comprend sous le nom d'*alcalis* l'ammoniaque et les six corps alcalins suivants : la potasse ou oxyde de potassium, la soude ou oxyde de sodium, la lithine ou oxyde de lithium, la chaux ou oxyde de calcium, la baryte ou oxyde de baryum, la strontiane ou oxyde de strontium. Notons en passant que la théorie de l'*ammonium* (V. ce mot) nous prend l'ammoniaque elle-même comme jouant le rôle d'un oxyde métallique dans les sels qu'elle forme en se combinant avec les acides.

Les six alcalis d'origine métallique se divisent en deux groupes : les *alcalis proprement dits*, comprenant la potasse, la soude et la lithine ; et les *terres alcalines*, qui comprennent la chaux, la baryte et la strontiane. Les *alcalis* sont caractérisés par leur grande solubilité dans l'eau et par la solubilité de leurs sulfates et de leurs carbonates. Les terres alcalines ont pour caractère d'être notablement solubles, quoique beaucoup moins que les *alcalis* proprement dits, et de donner des sulfates et des carbonates insolubles ou très-peu solubles. La magnesie ou oxyde de magnésium forme le passage entre le groupe des terres alcalines et celui des terres : plusieurs chimistes la placent parmi les terres alcalines.

Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les découvertes successives qui ont amené la connaissance de la véritable nature des *alcalis*. Les anciens chimistes ne connaissaient pas la composition de ces substances. Sous ce nom d'*alcalis*, ils reunissaient les carbonates alcalins aux bases alcalines : de là leur grand nombre d'espèces d'alcalis, présentés comme étant différents tous lesquels les *alcalis* se presentaient à leur observation. L'incineration des végétaux et la distillation des matières animales leur donnaient des *alcalis fixes*, c'est-à-dire doues de propriétés alcalines faibles ; ces *alcalis* doux (carbonates alcalins), traités par la chaux, devenaient *caustiques*, c'est-à-dire brûlants, capables de produire sur la peau des effets semblables à ceux du feu. En quoi consistait, à quelle cause devait être attribuée l'importance de modification à laquelle les alcalis doux devenaient caustiques ? L'analogie observée entre l'action du feu et celle des caustiques semblait indiquer une réponse à cette question. Lorsque la doctrine de Stahl eut montre dans le phlogistique le principe de la combustibilité, il parut naturel de mettre la causticité sur le compte du même principe.

En 1756, Black, médecin d'Edimbourg, découvrit la véritable solution du problème. Il montra que les *alcalis* doux et les pierres calcaires renfermaient une substance gazeuse qu'il nomma *air fixe* (acide carbonique) ; que l'effet de la calcination était d'enlever cette substance aux pierres calcaires, et par la même de les rendre caustiques ; que les *alcalis* doux, traités par la chaux vive, devenaient caustiques et lui cédant cet air fixe qui lui rendait toutes les qualités de la pierre calcaire non calcinée ; en un mot, que les alcalis étaient doux ou caustiques suivant qu'ils étaient ou n'étaient pas satures de cette matière gazeuse.

De cette découverte mémorable à la connaissance de la nature des carbonates alcalins, il n'y avait qu'un pas. Cavendish, en 1766, prouva l'identité de l'air fixe avec le gaz méphitique de la combustion du charbon, des grottes profondes et des liquides en fermentation. Enfin, en 1776, Lavoisier montra que ce gaz était formé d'oxygène et de carbone, et devait se ranger parmi les acides. Dès lors, il devint evident que les alcalis doux et les calcaires non calcinés étaient de véritables sels composés de cet acide gazeux et des alcalis caustiques, des sels semblables à ceux que forment les oxydes métalliques combinés avec les acides.

Mais quelle était la nature des *alcalis* caustiques ? Quelle idée devait-on s'en faire ? Toutes les expériences tissaient qu'ils étaient des corps simples. L'analogie indiquait qu'ils étaient composés et faisait prevoir qu'on découvrirait leur composition. En effet, toutes leurs propriétés les plaçaient parmi les corps composés, d'une part en tête des oxydes métalliques, de l'autre à côté de l'ammoniaque, dont Berthollet venait de faire connaître les principes constituants. On pouvait faire deux hypotheses sur leur composition : on pouvait les considerer comme les oxydes de métaux inconnus, ou les supposer azotés comme l'ammoniaque. Lavoisier émit les deux hypotheses, la première pour les terres (Lavoisier réunissait sous ce nom les terres alcalines aux terres proprement dites), la seconde pour les *alcalis* proprement dits. « L'oxygène, dit-il, est le moyen d'union entre les métaux et les acides, et cette circonstance, qui a lieu pour tous les métaux comme pour tous les acides, pourrait porter à croire que toutes les substances qui ont une grande affinité avec les acides contiennent de l'oxygène. Il est donc assez probable que les terres contiennent de l'oxygène, et ne sont autre chose que des métaux oxydés avec lesquels l'oxygène a plus d'affinité qu'il n'en a avec le carbone, ce qui les rend irreductibles par les moyens que nous employons. »... L'analogie, dit-il dans un autre endroit, pourrait porter à croire que l'azote est un des principes constituants des alcalis en général (Lavoisier le donnait le nom d'*alcali* qu'aux *alcalis* proprement dits) ; et on en a la preuve à l'égard de l'ammoniaque ; mais on n'a, relativement à la potasse et à la soude, que de légères presomptions, qu'aucune expérience decisive n'a encore confirmées. »

Les *alcalis* et les terres avaient résisté à toutes les tentatives qu'on avait faites pour les decomposer, lorsque Davy, en 1807, les soumit à l'action de la pile voltaïque. Le succès de l'expérience confirma l'hypothese qui les assimilait à des oxydes métalliques. Aux metaux déjà connus vinrent se joindre le potassium, le sodium, le calcium, le baryum, le magnesium. C'était le plus grand progrès qu'eût fait la chimie, depuis la découverte de la composition de l'air et de l'eau.

« La connaissance de la composition chimique des *alcalis*, dit M. Leplay, a enlevé à ce mot ce qu'il avait d'absolu, et en a singulièrement modifié la signification. Il est évident maintenant que sous le rapport de leurs propriétés chimiques, et, par exemple, sous celui de leur affinité avec les acides, tous les oxydes métalliques forment une série tellement continue, qu'on ne peut attacher l'alcalinité à un groupe particulier qu'en vertu d'une convention qui peut être commode pour la description de leurs propriétés, mais qui est tout à fait artificielle. » Non-seulement il n'y a pas de ligne de demarcation entre les alcalis et les autres bases, mais il n'y en a pas même entre la série des bases et celle des acides ; ou plutôt, ces deux series n'en forment qu'une, qui a, dit M. Gerhardt, « ses deux extrémités et son milieu, son extrême droite, sa droite, son centre droit, son centre gauche, son centre gauche, sa gauche et son extrême gauche. » V. ACIDE.

On applique souvent la dénomination d'*alcalis vegetaux* à certaines bases salifiables, fournies par les plantes et plus generalement désignées sous le nom d'*alcaloïdes*. V. ce mot.

— Pathol. La potasse, la soude, la chaux, la baryte et l'ammoniaque liquide enflamment, ramollissent, ulcèrent et perforent les parois de l'estomac. La potasse est un des poisons qui produisent le plus souvent cette dernière altération. Dans l'empoisonnement par les *alcalis* les malades accusent une saveur urineuse et une chaleur âcre dans la bouche. Ils vomissent des matières sanguinolentes qui ne font point effervescence sur le carreau, et dans lesquelles on reconnaît facilement la présence des *alcalis*, au moyen des réactifs végétaux colorés. En même temps la face est profondément altérée, la peau est froide, le pouls misérable ; enfin, la mort arrive souvent au milieu des convulsions. Comme antidote on oppose ordinairement aux *alcalis* des boissons acidulées ; par exemple, du vinaigre ou du jus de citron étendu de deux tiers ou de trois quarts d'eau. L'huile et le beurre produisent aussi de bons effets et peuvent être conseillés. Acides et corps gras neutralisent les *alcalis*, avec lesquels ils forment, ceux-là des sels, ceux-ci des savons.

ALCALICITÉ s. f. (al-ka-li-si-té — rad. *alcali*). Chim. Propriété des substances alcalines. ‖ On dit aussi ALCALINITÉ.

ALCALIFIABLE adj. (al-ka-li-fi-a-ble — de *alcali*, et du lat. *fari*, devenir). Chim. Qui est susceptible de se convertir en alcali.

ALCALIFIANT, ANTE adj. (al-ka-li-fi-an, an-te — de *alcali*, et du lat. *facere*, faire). Chim. Se dit d'une substance qui peut provoquer dans une autre la manifestation des propriétés alcalines : *Quelques chimistes ont pensé que l'azote était le principe* ALCALIFIANT.

ALCALIGÈNE adj. (al-ka-li-jè-ne — de *alcali*, et du gr. *gennaô*, j'engendre). Chim. Qui donne naissance aux alcalis. Même sens que ALCALIFIANT.

ALCALIMÈTRE s. m. (al-ka-li-mè-tre — de *alcali*, et du gr. *metron*, mesure). Chim. Instrument destiné à l'essai des soudes et des potasses : *L'*ALCALIMÈTRE *de Descroizilles.*

ALCALIMÉTRIE s. f. (al-ka-li-mé-tri — de *alcali*, et du gr. *metron*, mesure). Chim. Procédé au moyen duquel on fait l'essai des potasses et des soudes du commerce.

— **Encycl.** Les soudes et les potasses du commerce renfermant toujours des sels étrangers, et leur valeur venale dependant uniquement de la proportion réelle de soude ou de potasse pure qu'elles contiennent, il est indispensable de déterminer cette proportion ; en d'autres termes, de constater le *titre* de l'alcali. Deux procédés sont employés pour cela, mais le plus simple et le plus expeditif est celui qui a été imaginé, en 1804, par le chimiste rouennais Descroizilles, et perfectionné, en 1828, par l'illustre Gay-Lussac. On prend, d'un côté, une certaine quantité d'acide sulfurique, divisée en cent parties, et, de l'autre, une quantité de potasse et de soude telle que, si cette dernière était pure, elle serait entièrement saturée par l'acide. Or, comme la potasse du commerce est toujours impure, il est évident qu'il faudra d'autant moins d'acide pour la saturer que son impureté sera plus grande. Si, par exemple, pour saturer la substance soumise à l'essai, on n'a eu besoin que du quart de l'acide qu'il eût fallu pour saturer ce même poids si elle eût été pure, il est évident que chaque 100 kilogr. de matière brute n'en renferme que 25 d'alcali pur. On reconnaît le point de saturation au moyen du papier de tournesol, et l'on fait l'opération dans un vase gradué appelé *alcalimètre*.

ALCALIMÉTRIQUE adj. (al-ka-li-mé-tri-ke — rad. *alcalimétrie*). Chim. Qui est relatif, qui a rapport à l'alcalimétrie : *Procédé* ALCALIMÉTRIQUE.

ALCALIN, INE adj. (al-ka-lain, i-ne — rad. *alcali*). Chim. Qui a rapporte aux alcalis : *Sel* ALCALIN. *Propriétés* ALCALINES. *Réaction* ALCALINE. *La digestion stomacale est acide ; la digestion duodénale est* ALCALINE. (Raspail.)

— *Métaux alcalins*, Métaux qui par leur combinaison avec l'oxygène donnent naissance aux alcalis proprement dits.

— *Sels alcalins*, Sels qui résultent de la combinaison de la potasse et de la soude avec un acide.

— Thérap. *Médicaments alcalins*, Groupe de médicaments dont le bicarbonate de soude est le type. ‖ Le mot *alcalin* s'emploie substantivem. dans le même sens.

— *Eaux alcalines*, Eaux minérales caractérisées par leur richesse en bicarbonate de soude : telles sont les eaux de Vichy en France, et les eaux d'Ems en Allemagne.

— *Bain alcalin*, Bain consistant en une solution de carbonate de soude (100 à 500 gr. de sel pour 300 litres d'eau).

— Pathol. *Cachexie alcaline*, Nom donné à une cachexie résultant de l'altération du sang par l'abus des alcalins, des eaux de Vichy.

— **Encycl.** En thérapeutique, on comprend sous le nom de *medicaments alcalins* les composes suivants : 1° la potasse, la soude et la chaux caustique ; 2° les carbonates de potasse et de soude ; 3° les bicarbonates de potasse et de soude, les savons, les citrates, malates, artrates, acetates de potasse et de soude, etc.

Les alcalis caustiques agissant comme des poisons corrosifs des plus energiques, ne peuvent être administrés à l'interieur sans les plus grandes precautions ; aussi sont-ils presque uniquement reservés à des usages externes. (V. CAUSTIQUE.) Les carbonates de potasse ont une action caustique moins prononcée ; cependant, comme ils ne sont pas eux-mêmes sans danger, on les a remplacés très-avantageusement par les bicarbonates de potasse et de soude. C'est surtout le bicarbonate de soude qui est employé.

Les bicarbonates *alcalins* sont facilement absorbés ; ils sont éliminés en grande partie par les urines. On les emploie contre la dyspepsie, contre les maladies du foie, telles que les engorgements de ce viscère et les calculs biliaires, contre les affections calculeuses de la vessie, et les affections goutteuses qui dépendent de la diathèse urique, contre les inflammations, contre la glycosurie, contre les maladies de la peau de forme papuleuse, telles que le lichen et le prurigo. L'action chimique et physiologique des *alcalins* rend compte de ces diverses indications. En saturant les acides de l'estomac, ils excitent les fonctions digestives ; en rendant le sang plus alcalin, ils le rendent plus fluide et plus coagulable ; enfin ils augmentent et alcalisent les secrétions, notamment celle des reins.

Les *alcalins* agissent comme alterants, c'est-à-dire en diminuant la plasticité du sang dans les inflammations et dans les congestions. Leur emploi dans la glycosurie, dans la goutte, dans la gravelle urique, dans les calculs biliaires, se fonde sur l'activité que leur présence dans le sang imprime aux phenomenes de combustion de l'économie. Grâce à l'alcalinite du sang, le sucre qui provient de la digestion ou qui est produit par le foie peut être brûlé complétement ; les substances azotees sont éliminées à l'état d'urée, et ne viennent plus former dans la vessie de calculs d'acide urique ; les matières grasses sont éliminées par le poumon et ne viennent plus former dans les canaux biliaires des calculs de cholestérine ; ajoutons que les *alcalins* éliminés par les reins et passant dans l'urine transforment l'acide urique en urate, c'est-à-dire augmentant la solubilité de l'acide urique ; que sous leur influence la bile devient